AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

223C2002
FR0013333432-FS0940

6 décembre 2023

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

THERMADOR GROUPE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 décembre 2023, la société FMR LLC[1] (The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 5 décembre 2023, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société THERMADOR GROUPE et détenir 463 753 actions THERMADOR GROUPE représentant autant de droits de vote, soit 5,04% du capital et des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
FIAM LLC	19 702	0,21
Fidelity Management & Research Company LLC	408 634	4,44
Fidelity Management Trust Company	417	ns
FMR Investment (UK) Limited	35 000	0,38
Total FMR LLC	**463 753**	**5,04**

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions THERMADOR GROUPE sur le marché.

[1] FMR LLC est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommée Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).
[2] Sur la base d'un capital composé de 9 200 849 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.